

Nov'Alp Gaz 38

Le gaz naturel pour les communes de Beaucroissant, Faverges de la Tour, Izeaux, La Bâtie Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Morestel, Passins, St André le Gaz, Trept, Soleymieu



Le gaz naturel : une énergie polyvalente et économique



Un prix sans surprise en fonction de mes consommations



Des conseillers à mon écoute par mail, tchat et par téléphone



Une offre sans engagement et sans frais de résiliation



GEG s'occupe de tout, aucune démarche administrative ni coupure

NovAlp Gaz 38 - Clients Particuliers
À partir du 1er octobre 2024

Nov'Alp Gaz 38	Prime fixe mensuelle HT	Prime fixe mensuelle TTC*	kWh en € HT	kWh en € TTC*
B0 de 1001 à 6000 kWh/an	10,66	13,53	0,15744	0,2086
B1 de 6001 à 30 000 kWh/an	39,70	50,34	0,09040	0,1281

Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution) - TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à 0,01637 € HT/ kWh - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICGN - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA.
Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09
Tél.: 04 76 84 38 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

